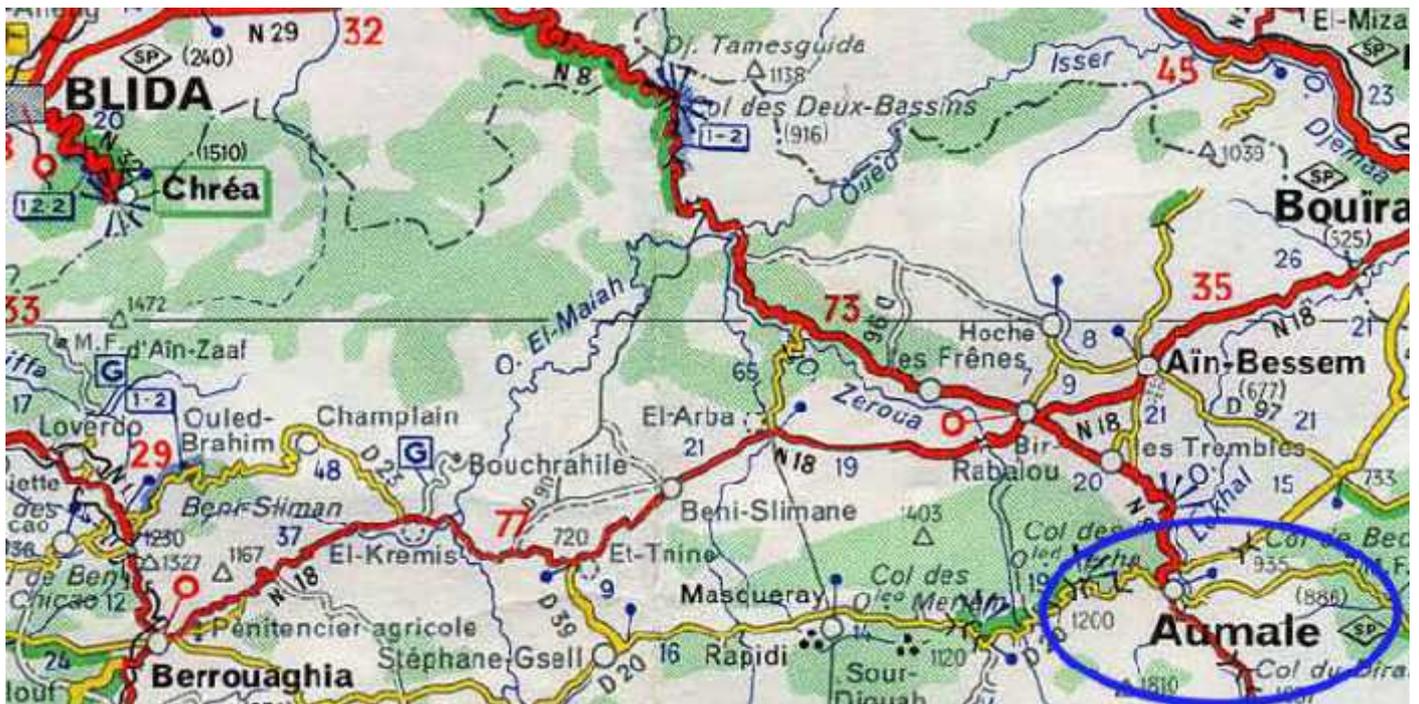


AUMALE

(Devenue SOUR-EL-GHOZLANE à l'indépendance)

La ville d'AUMALE est située à 124 kilomètres d'Alger sur le versant Nord du djebel DIRA au milieu d'un vaste plateau à 850 mètres d'élévation. Elle est érigée sur un site où se sont succédés AUZIA, ville romaine importante et un poste fortifié turc nommé Sour-El-Ghozlan (La muraille des gazelles).



HISTOIRE ancienne

Un outil préhistorique (biface) témoignant de la présence humaine dès l'époque préhistorique a été trouvé à l'ouest de la ville.



AUZIA fut, dans les deux premiers siècles de notre ère, occupée par une forte garnison romaine. Une vie importante s'y développa, qui eut rang de municpe, puis de colonie. On a découvert sur son emplacement un grand nombre d'inscriptions latines, dont près d'une centaine, qui n'ont pas été détruites, se trouvent au musée en plein air installé sur une place devant la sous préfecture mais il ne reste plus rien de la ville antique, qui possédait pourtant un forum, un cirque, un marché et un temple à Saturne.

L'AUZIA des Romains, le SOUR-EL-GHOZLANE, "Rempart des gazelles" des arabes. Des mosaïques, des tombeaux et de nombreuses médailles ont été découverts sur l'emplacement de la cité

romaine

Lorsque le général MAREY-MONGE explora les ruines d'AUZIA en 1843, il n'y trouva qu'un amas de débris informes encadrés par une enceinte à moitié détruite, mais s'élevant encore sur quelques points à 2 ou 3 mètres de hauteur. AUZIA, fondée sous le règne d'AUGUSTE, dut avoir une certaine splendeur.



Guillaume Stanislas MAREY-MONGE (1796/1863)

A pris une part importante aux opérations militaires liées à la conquête de l'Algérie où ses faits d'armes lui ont valu récompenses et citations dont : « ...M. Guillaume-Stanislas Marey-Monge conquiert tous ses grades et ses honneurs par son seul mérite et à la pointe de son sabre de cavalerie ». Il est aussi à l'origine de la création du corps des Spahis.

C'était, dit TACITE, une forteresse entourée de tous côtés par de vastes forêts. TACFARINAS, chef de bandes numides, révoltés contre la domination romaine, l'avait occupée : « *fisus loco, quia vaslis salbitus claudebatur.* ».

Vers l'an 365 après J-C, AUZIA fut la base d'opérations du révolté Firmus, qui y battit Théodose, général de Valentinien. A partir de cette époque, la nuit la plus profonde nous cache l'histoire d'AUZIA. On ignore même la date de sa ruine.

Présence turque  1515-1830 Berbérie

Là, comme ailleurs, les Arabes et les Turcs avaient défaits l'œuvre des Romains.

Les Arabes lui donnèrent le nom de SOUR-R'OZLAN « *rempart des gazelles* ».

Plus tard, les Turcs, frappés de l'importance de la position de ce poste militaire, y construisirent un fort destiné à maintenir les tribus environnantes et à surveiller un marché qui se tenait sur ce point et que fréquentaient les Arabes d'alentour. Le fort turc, bâti en partie avec les pierres de la ville antique, était à peu près en ruine lorsque le général MAREY-MONGE parut devant AUZIA.

Présence française  1830 -1962

Sous l'influence du général depuis Maréchal BUGEAUD, on avait vers 1840, renoncé à la politique hésitante des premières années de la conquête et la pénétration s'opérait progressivement en vue d'une installation définitive.

Tantôt on occupait des villes arabes existantes comme à TLEMEN ou à MASCARA, tantôt on créait de toutes pièces un centre nouveau pour servir de point d'appui à nos troupes et souvent la présence française faisait ainsi renaître de ses ruines, une ville créée par nos ancêtres latins.

Il en fut ainsi pour SOUR R'OZLAN où, le 27 mai 1843, le duc d'AUMALE, au retour de l'expédition où à AÏN TAGINE, sur le haut CHELIF, il s'était emparé de la smala d'ABD-EL-KADER, posait la première pierre d'un Centre, qui, le 15 novembre 1846, prenait, par décision ministérielle, le nom de la ville d'AUMALE.



Prise de la smala d'ABD-EL-KADER le 16 mai 1843 (Tableau d'Horace VERNET)



Le Duc Henri d'Orléans (1822-1897) a fait une très belle carrière militaire en Algérie, à savoir : Sous-lieutenant en 1839, il part pour l'Algérie en 1840 et participe au combat de l'AFFROUN (27 avril), mais doit rentrer en France l'année suivante pour raison de santé, avec le grade de lieutenant-colonel du 17^e Léger. Il retourne en Algérie en 1842 avec le grade de maréchal de camp (7 septembre 1842) et se distingue lors de la prise de la smala d'ABD-EL-KADER (16 mai 1843).

À la suite de cette campagne, il est promu lieutenant général (3 juillet 1843) et nommé commandant de la province de Constantine. Il dirige l'expédition de BISKRA (1844). Il prend part à la pacification dans les Aurès et à la tête des légionnaires du colonel de MAC MAHON, il enlève la position de M'CHOUNECH. Il est nommé gouverneur des possessions françaises en Afrique en 1847 mais il est exilé en 1848.



Centre créé en 1846 dans le département d'ALGER. C'est une petite ville située à 886 mètres d'altitude, au pied du Dira, sur les bords d'un escarpement dominant l'oued Lakhhal "la rivière Noire" branche supérieure de l'oued Sahel ou Soummam, qui débouche dans le golfe de BOUGIE.

C'est un centre essentiellement militaire, entouré d'un mur crénelé et percé de quatre portes. On y remarque un beau jardin public, une église, une mosquée et l'hôtel de la subdivision. La ville ne se compose guère que d'une longue rue ombragée de beaux platanes. Quelques fûts de colonnes, des débris de chapiteaux, des statues mutilées, voilà tout ce qui reste de l'antique AUZIA, que décoraient des palais et des temples remarquables, au dire des anciens.

Trois ans après, le gouvernement français établit sur les débris d'AUZIA et de SOUR-R'OZLAN un poste militaire qui prit le nom d'AUMALE, fils du roi Louis-Philippe, et un des généraux qui ont vaillamment combattu la conquête de l'Algérie.



Ce poste militaire est devenu la ville de l'AUMALE, appelée par sa situation à acquérir une grande importance commerciale.

AUMALE : Auteur Georges BOUCHET.

C'est une récréation française sur les ruines de la colonie romaine d'AUZIA.

C'est avant tout une place militaire bien fortifiée.

C'est une sous préfecture tardive et une préfecture éphémère.

En 1948 sa Commune Mixte avait 46 954 habitants et la ville comptait 3 461 âmes.

En 1954 la Commune de Plein Exercice avait 8 461 habitants dont 1 129 européens.



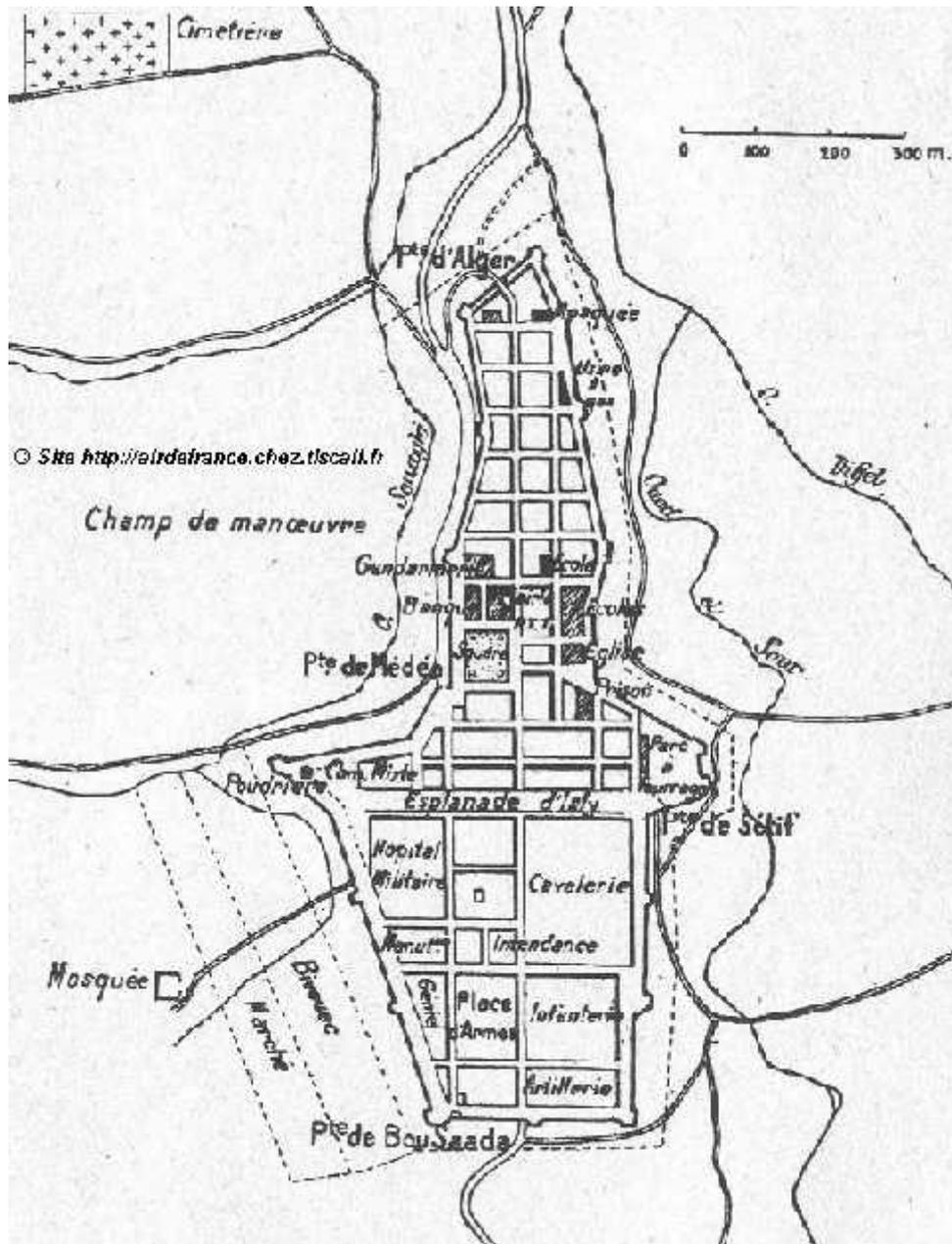
AUMALE est le titre porté par Henri d'Orléans, cinquième fils du roi des Français, LOUIS PHILIPPE. Henri d'Orléans est en effet duc d'Aumale. Il arrive en Algérie pour la première fois, à 18 ans, en 1840, comme Sous lieutenant. Il y revient en 1842 et le 16 mai 1843 se distingue à TAGUINE en s'emparant de la smala d'ABD-EL-

KADER. Il est très probable qu'il est passé par là en 1843 ou en 1844 lorsqu'il a pris le commandement d'une expédition vers BISKRA. Et il aurait posé la première pierre du futur établissement en novembre 1846. Le duc d'Aumale fut aussi gouverneur d'Algérie du 11 septembre 1847 au 24 février 1848.

L'Origine du centre est purement française et essentiellement militaire.

Même s'il avait existé jadis une colonie romaine, puis un bordj turc, il n'en restait en 1843, lorsque MAREY-MONGE visita le site, qu'un gros tas de cailloux parsemé de débris de chapiteaux, de statues et de fûts de colonnes qui attestaient l'existence auparavant d'un cité romaine.

La France décida d'implanter et de fortifier en ce lieu un camp militaire important sur l'une des voies menant à la dépression du HODNA et au Sahara ; à l'instar de ce que l'on avait fait deux ans plus tôt à BOGHAR sur la piste de LAGHOUAT. La décision fut prise en 1845 et appliquée en 1846 ; 16 ans après la prise d'ALGER.



Plan d'AUMALE issu du site <http://rambert.francis.free.fr/aumale/aumaleplans/planville.htm>

AUMALE sous les Français 1843 – 1962

1843 : Première mission militaire d'exploration du site confiée à MAREY-MONGE.

Le Génie fit construire sur deux sommets montagneux, au Sud-est et à l'Ouest de la ville et à environ 800 mètres, deux blockhaus qui rendront de signalés services en cas d'insurrection.

1846 : Le 14 octobre, le colonel LADMIRAULT est nommé Commandant supérieur du Cercle d'AUMALE
Création d'un camp militaire pour l'Infanterie et la Cavalerie sur les ruines d'AUZIA.

Création d'un Bureau Arabe sous l'autorité du Capitaine DUCROT avec comme adjoint le lieutenant BEAUPRETRE
Comme toujours autour des camps importants des civils européens viennent s'installer pour commercer avec la clientèle militaire. Ce sont d'abord des cabaretiers ou des rouliers. Ainsi se crée spontanément un village au Nord du camp sur le même dos de terrain.



1846 à 1862 : Le Génie fait construire, autour de la ville, un mur d'enceinte d'une longueur de 3 Km environ et d'une hauteur extérieurement variant entre 5 et 10 mètres avec 17 bastions et des meurtrières construites en pierres de taille.

Un Hôpital, formant un vaste carré élevé de deux étages, avec une cour intérieure, dont la façade est garnie d'arcades en pierres de taille est construit. L'immeuble peut contenir 300 malades.

1848 : Choix du nom d'AUMALE pour désigner l'ensemble formé par le camp et le village naissant.

1858 : 13 octobre : Nomination du premier Commissaire civil, M. PERRENEAUD (sorte de Maire).

1859 : Création de la Commune de Plein Exercice par décret du 5 septembre



Mairie d'AUMALE : son style paraît la dater des années 1880 ou 1890.

1862 : Achèvement des travaux de construction de la muraille : 3 km de long, 5 à 10 mètres de haut, 17 bastions et 5 portes.

1865 : Suite au décès de M. PERRENEAUD, le commissaire civil est M. GAGE, poste qu'il occupera jusqu'à sa suppression en 1871.

1871 : Révolte d'EL MOKRANI à partir du 15 mars. Comme cette insurrection fut la plus grave que connut l'Algérie française avant 1954, elle mérite qu'on s'y attarde un peu car elle a aussi concerné la région d'AUMALE qui s'est

**trouvée juste à la limite entre les régions insurgées et celles restées tranquilles.
Elle a concerné presque le tiers de l'Algérie entre AUMALE et la frontière tunisienne et a duré toute l'année 1871.**

L'INSURRECTION de 1871 : Vision Globale.

Parmi les causes générales de cette révolte il faut souligner :

- La défaite honteuse face à la Prusse ;
- Le remplacement de l'Empire par la République ;
- L'extension du régime civil (décret du 24 décembre 1870) qui apparaît aux indigènes, non sans raison, comme une menace pour leurs terres ;
- Le décret CREMIEUX du 24 octobre 1870 qui naturalise les Juifs indigènes ;
- La décision de dissoudre, à terme, les Bureaux Arabes dont les Officiers avaient la réputation, méritée le plus souvent, d'être plus favorable aux indigènes que les administrateurs civils ;



Mohammed EL MOKRANI (1815/1871)



BOU MEZRAG EL MOKRANI

Dans la région d'AUMALE la révolte fut fomentée par le Bachaga de la MEDJANA ; El Hadj Mohamed ben EL Hadj Ahmed EL MOKRANI. Aux motifs communs à tous les insurgés EL MOKRANI ajoutait des griefs personnels liés à la dégradation des relations de sa famille avec les autorités françaises. Son père avait été Khalifa ; quant-il lui succède en 1853 on ne lui accorde que le titre de bachaga et en 1870 sa tutelle est confiée à un simple capitaine, au lieu d'un colonel précédemment. De surcroît il perd des avantages fiscaux et une garantie d'emprunt qui lui avait été promise sous l'Empire lorsqu'il s'est endetté pour financer des secours à ses administrés durant la famine de 1867-1868.

-En février 1871 il passe quelques jours près d'AUMALE pour exposer ses intentions et obtenir le concours des tribus ;

-Le 15 mars 1871 il démissionne et fait savoir au Gouverneur général qu'il va engager la lutte contre la France (tout comme ABD-EL-KADER en 1839) ;

-Le 16 mars il attaque BORDJ BOU ARRERIDJ tandis que son frère Ahmed Bou MEZRAG attaque les caravansérails des routes autour d'AUMALE, notamment celui de Bordj OKHRISS ;



BORDJ

BOU ARRERIDJ en flamme

-Le 22 mars les fermes de la région d'AUMALE doivent être abandonnées par les colons qui ont eu la possibilité de se réfugier à AUMALE. Les fermes furent pillées, mais ils ont eu la vie sauve, contrairement aux colons de PALESTRO.

-Le 18 mars et le 9 avril le colonel TRUMELET qui tint bon à AUMALE, reçut des renforts conduit par le général CERES : plus de 4 000 hommes et 500 chevaux. Pourchassé EL MOKRANI fut tué au Nord d'AUMALE, sur l'oued SOUFLAT, un affluent de l'ISSER près du futur village de LAPERRINE.

Son frère continua la lutte, mais loin d'AUMALE. Arrêté près d'OUARGLA le 20 janvier 1872, il fut déporté en Nouvelle Calédonie. Là-bas il fut gracié après nous avoir aidés à réprimer une insurrection canaque en 1878 !

1872 : Les constructions ont été édifiées dans un laps de temps, cité ci-dessus, et ont coûté énormément cher ; d'après l'évaluation faite en octobre par une Commission du Génie, elles sont estimées à 15 millions.



1881: Création de la Commune Mixte d'AUMALE. Elle est très vaste 170 km² et 16 douars.

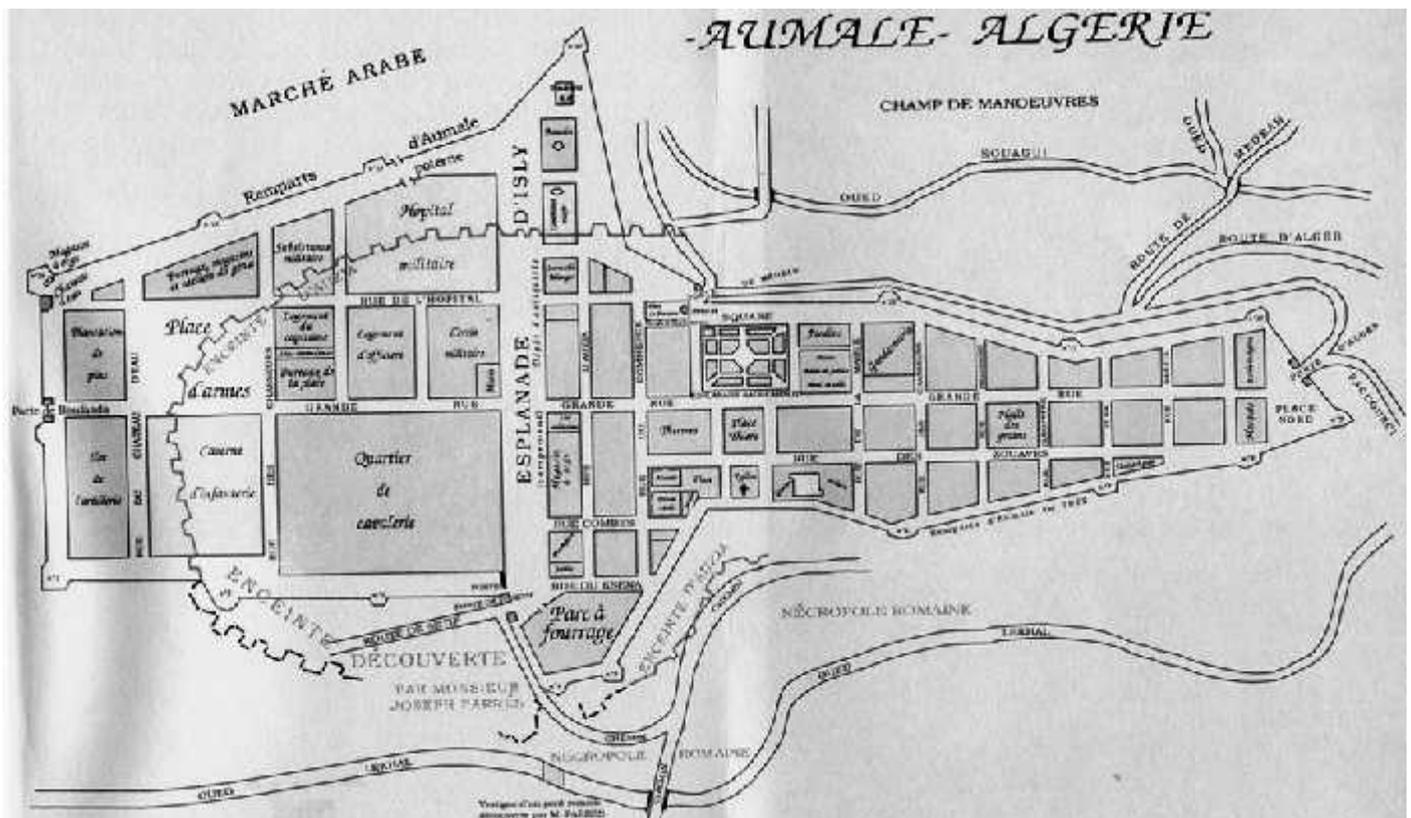
Plus tard on y installa deux villages de colonisation, MASQUERAY et STEPHANE GSELL, rattachés ensuite à la Commune Mixte et à l'Arrondissement de TABLAT.

Cette formule communale avait été créée par le Gouverneur général MAC MAHON en mai 1868. Le pouvoir réel était dévolu à un administrateur nommé qui présidait une Commission municipale formée, à parts égales, de Conseillers français et indigènes.

Les Français furent nommés par le Préfet jusqu'en 1884, puis élus.

Les Indigènes étaient nommés par le Gouverneur général.

Les douars conservèrent une certaine autonomie, avec un Caïd.



Plan issu du site de Francis RAMBERT

1905 : DUP de la voie ferrée BOUIRA – AUMALE. Cette ligne avait été envisagée dès 1879, mais aucune suite ne fut donnée avant 1905, date de sa Déclaration d'Utilité Publique. Cette DUP resta lettre morte jusqu'en 1914 à cause, en partie du moins, de divergences d'appréciations et d'intérêts entre la compagnie des CFRA, concessionnaire qui souhaitait limiter les frais, et le Ministre de la guerre qui exigeait une ligne à écartement normal. La guerre gela le dossier. Après la guerre les CFRA abandonnèrent leur concession et c'est la Colonie qui, sans se hâter, construisit une voie étroite de 1,055m sur 43 Km.



AUMALE

en 1907

1909 : Installation de la ligne téléphonique ALGER – BOUIRA – AUMALE – SIDI AÏSSA.

1910 : Séisme au mois de juin. Il est bien ressenti mais cause peu de dégâts.



16 Tremblement de terre du 24 Juin 1910. — AUMALE. — Un groupe d'habitants entourant la rescapée, Mère ANOÛLE, âgée de 85 ans

W. KONNET, RÉF. AUMALE

1926 : Construction du bâtiment de la Banque d'Algérie.

1927 : Inauguration de la voie ferrée, juste au moment où l'essor des transports routiers l'avait rendue inutile. Cette voie connut une dizaine d'années d'exploitation très déficitaire. Elle fut fermée à tout trafic avant 1939.

1944 : Création de l'Arrondissement d'AUMALE au nouveau Département de MEDEA.
Création d'une Section Administrative Spécialisée (SAS).

Ligne de Bouira à Aumale

L'Administration des Chemins de fer Algériens de l'Etat a l'honneur d'informer le public que la section d'Aïn-Bessem à Aumale, de la nouvelle ligne à voie étroite de Bouira à Aumale sera ouverte à l'exploitation à partir du 1^{er} juillet 1926.

La nouvelle section comprend, outre la gare d'Aïn-Bessem déjà ouverte à l'exploitation, les gares des Trembles et d'Aumale, qui fonctionneront pour le service complet des colis postaux, de la grande et de la petite vitesse. Les tarifs G.V. et P.V., intérieurs et communs du réseau de l'Est-Algérien, seront étendus à la section d'Aïn-Bessem à Aumale, qui sera donc ouverte au trafic direct.

Comme conséquence de cette ouverture, le service d'autobus pour voyageurs, ainsi que le service de correspondance pour la réexpédition des marchandises de grande et de petite vitesse entre la gare d'Aïn-Bessem et les localités des Trembles et Aumale, seront supprimés à dater du 1^{er} juillet 1926.

Le service des voyageurs de la ligne de Bouira à Aumale sera donc assuré à partir de la même date, par les trains mixtes 91 et 95, 92 et 96, dont l'horaire a fait l'objet de l'avis au public du 15 mai 1926. Le train 93 et son retour 94 continuera à être mis en marche le vendredi seulement entre Bouira et Aïn-Bessem.

Le décret concernant la réorganisation des transports en Algérie

*Ce décret assure l'application
du plan de coordination
des transports ferroviaires
et routiers*

**Plusieurs lignes locales
seront fermées au 15 septembre**

Paris, 25 août. — Le décret concernant la réorganisation des transports en Algérie mérite d'être publié dans son intégralité vu son importance.

Article premier.— Le plan d'organisation des transports publics de marchandises sur route en Algérie sera immédiatement mis en application, nonobstant toute disposition réglementaire ou contractuelle contraire, tel qu'il est approuvé par le gouverneur général en exécution des décrets des 7 avril 1934 et 2 décembre 1935 portant coordination des transports ferroviaires et routiers en Algérie.

Art. 2. — Les lignes de chemin de fer désignées ci-après seront fermées à tous les services à compter du 15 septembre 1937 :

DEPARTEMENT D'ALGER

Ligne de Bouira à Aumale, ligne d'Alger à Coléa et embranchement sur Castiglione, ligne d'Alger à Rovigo et embranchement sur Aïn-Taya, ligne de Dellys à Boghni, ligne d'Orléansville à Ténès, ligne de Trumelet à Hardy.



1958 : Création du Département d'AUMALE, avec quatre Arrondissements.

Cette ville, petite capitale régionale, possédait toutes les administrations judiciaire, fiscale, notariale et postale

ainsi qu'une gendarmerie, des pompiers, une prison civile et quatre succursales bancaires.
Construction des premiers HLM.

1959 : Suppression du Département d'AUMALE et rattachement au département de MEDEA de trois de ses Arrondissements, dont celui d'AUMALE.

Le Cadre Naturel et ses Aptitudes

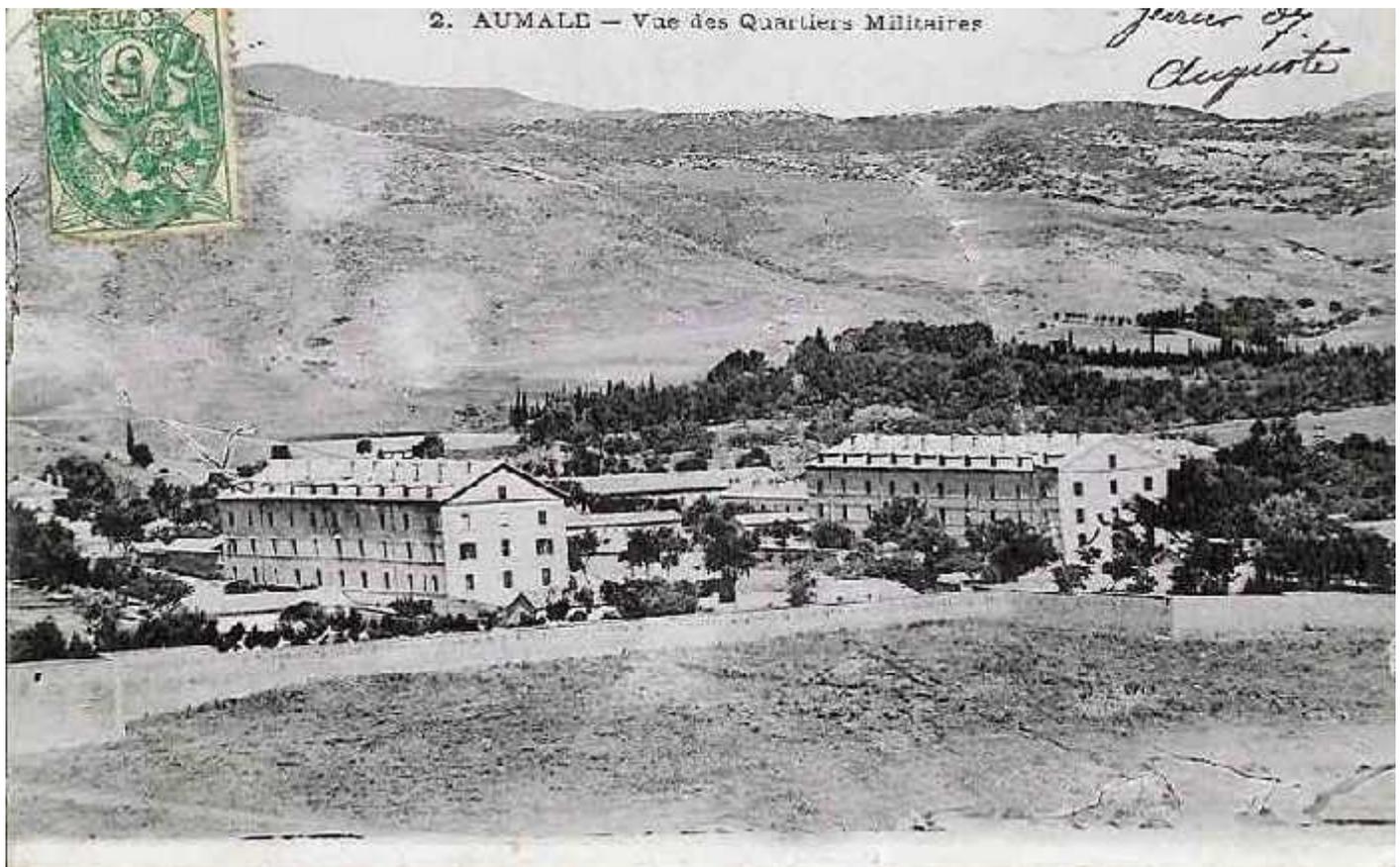
AUMALE se trouve à un endroit où l'Atlas Tellien se rétrécit et s'abaisse entre les derniers monts du TITTERI à l'Ouest et le massif de l'OUENNOUGHA à l'Est. La ville est tout de même à une altitude élevée, 876 mètres, et est dominée au Sud par les pentes du Djebel DIRA. Celui-ci culmine à 1 810 mètres, à 8 Km de la ville, à vol d'oiseau.

Le climat d'AUMALE et de sa région est nuancé par cet environnement et par l'altitude. Les pluies sont suffisantes pour des cultures céréalières, mais les hivers sont trop froids pour la vigne et les cultures fruitières. Il neige un peu chaque année ; mais ça ne tient pas. On ne skie pas sur les pentes modérées du Djebel DIRA. La région est propice à la culture des blés et à l'élevage.

AUMALE est située sur l'une des voies d'accès au Sahara les plus commodes car le col qui permet de franchir le Djebel DIRA n'est qu'à 960 mètres d'altitude.

La route est droite et sa pente est faible. On passe le col sans s'en apercevoir. Le site d'AUMALE n'est pas celui d'un carrefour naturel, mais la présence d'un camp militaire important, puis d'un centre urbain, ont attiré les gens et entraîné l'aménagement d'une étoile de pistes ensuite transformées en routes. En 1962 AUMALE était au centre d'une étoile routière à cinq branches. La route principale était la RN 8 qui se terminait à BOU SAADA. La route de SETIF n'était pas, en 1962, goudronnée sur tout son parcours, et il valait mieux passer par BOUIRA si l'on était pressé.

AUMALE fut surtout une ville de garnison



Ce rôle est banal en Algérie et se retrouve dans tous les centres urbains ; mais la place occupée ici par les installations militaires n'est pas banale : presque la moitié de la surface urbanisée.

Toutes les Armes de l'armée de terre y étaient représentées, ainsi qu'un important hôpital militaire.

La place d'AUMALE a beaucoup servi à l'époque de la conquête du Sud et lors des révoltes de 1871. Elle a notamment servi de base de départ pour les opérations de BOU SAADA et pour la reprise (et la destruction) de l'oasis révoltée de ZAATCHA sur la piste de BISKRA, en 1849.

AUMALE fut une des villes les mieux fortifiées d'Algérie, avec 3 Km de remparts qui n'ont jamais été démolis. On s'est contenté d'aménager les portes pour les adapter à la circulation automobile.

AUMALE fut également le siège d'une subdivision militaire de 1871 à 1887. On se souvient que lors de la révolte d'EL MOKRANI son commandant était le Lieutenant-colonel Corneille TRUMELET.

TRUMELET avait pris son poste le 27 février quelques jours avant le début des troubles. C'était un officier sorti du rang ; il s'était engagé volontaire comme simple soldat et avait gravi tous les grades de sous-officier avant de recevoir sa première épaulette en 1848. Il arriva en Algérie, en 1851, et n'en repartit pour Toulon que pour attendre sa retraite avec le grade de colonel en 1874. AUMALE fut son dernier poste de fait. Il y avait mérité les félicitations de l'amiral GUEYDON, Gouverneur général, pour avoir évité le massacre des colons d'AUMALE en 1871 et pour avoir libéré la garnison de BOU-SAADA bloquée depuis trois mois, le 10 août de la même année. Cette opération vers le Sahara, en plein été, fut sûrement pénible pour les fantassins bourguignons qui y participèrent. Elle se solda par un plein succès. TRUMELET resta le commandant de la subdivision d'AUMALE jusqu'à son départ. Il s'intéressa de très près à la création de villages de colonisation au Nord d'AUMALE, dans la plaine des ARIBS.

En 1887 la subdivision d'AUMALE fut supprimée et rattachée à celle de MEDEA.

AUMALE, un lieu d'échanges et de commerce

Le petit plus apporté par les flux touristiques vers l'oasis de BOU-SAADA fut tardif et resta toujours très secondaire, avec des années et des mois d'été sans touristes. BOU SAADA était trop proche d'ALGER (250 Km par TABLAT) pour qu'AUMALE devienne une étape obligatoire. Les touristes n'ont pas la richesse des hôtels et restaurants de la ville, même s'il y eut un grand hôtel à deux niveaux dès le début du 20^{ème} siècle, sous le nom d'Hôtel GROSSAT.



Cette fonction commerciale est la seule qui persista tout au long des siècles obscurs de la période pré-ottomane avec le rendez-vous hebdomadaire du *souk-el-had* des Ouled DRISS. La sécurité établie par la France sur toutes les pistes de cette région limitrophe des zones berbérophones et arabophones, permit l'essor de cette activité. Ce marché du dimanche se tenait au pied de la muraille, dans la plaine au Sud-ouest de la ville. On pouvait y accéder

directement par la cinquième porte.

Il réunissait des participants venus de trois régions dont les productions étaient différentes et complémentaires. Il y avait des Kabyles qui venaient vendre leurs huiles d'olive, leurs figes sèches et des produits de leur artisanat, tels les bijoux en argent de DJEMMA SAHARIDJ, et qui rencontraient les vendeurs de blé et d'orge venus de la plaine des ARIB et les marchands de mouton des hautes plaines au Sud de SIDI AÏSSA. Ce marché fut aussi fréquenté par les quelques colons établis à proximité d'AUMALE. Mais ces clients étaient très minoritaires. AUMALE ne fut que très accessoirement un Centre de colonisation rurale.



4. - AUMALE. — Marché aux Bestiaux.

P-de-à-persaudie's

www.delcampe.net

[Le marché (le dimanche) existe encore, et il n'a rien perdu de son importance passée. Les Oulad-Dris, les Oulad-Farah, les Oulad-Bou-Arif, les Oulad-Sidi-Barkat, les Oulad-Selama, les Oulad-Sidi-Moussa, etc... y amènent des chevaux, des mulets, des ânes, des moutons, des chèvres, et y apportent du sel, du tabac, de l'huile, des œufs, des volailles, des céréales, des fruits, des cuirs, des tissus de laine, etc...]



Aumale-Vieille-Porte-de-la-ville

L'aspect de la ville

Il existe des villages à une rue : AUMALE était une ville à trois longues rues parallèles orientées du Nord au Sud et

réunies par des rues perpendiculaires très courtes. La rue centrale, ou grand-rue, reliait la porte d'ALGER au Nord, à celle de BOU SAADA au sud en traversant en réalité deux villes, la civile au nord et la militaire au sud.

Sur la photo (ci-dessous), à l'arrière plan, on aperçoit les premières pentes du massif de l'OUENNOUGHA. Adroite on distingue bien les casernes du quartier militaire, ainsi qu'un bout de la muraille avec 2 des 17 bastions.

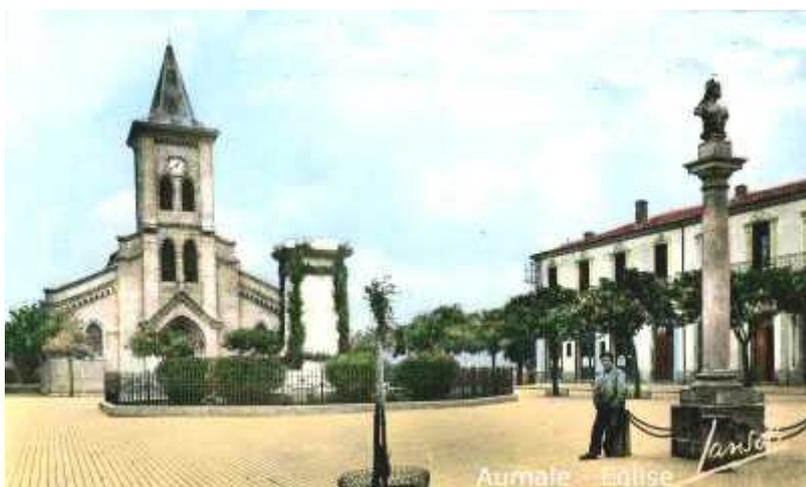


Photo transmise par Madame BLANCHARD

Ce rempart soigné et l'absence de maisons hors du rempart souligne le rôle éminemment stratégique dévolu à AUMALE lors de sa création. L'espace en avant de la muraille est celui qui était occupé par le marché hebdomadaire. Par contre on ne fait que deviner la ville civile grâce à l'émergence du clocher, et tout au fond, du minaret de la mosquée située près de la porte d'Alger.

Au centre de la ville, la Place THIERS avec sa colonne supportant le buste de la République flanqué à droite et à gauche de beaux bâtiments particuliers se faisant face ; à l'Est par l'Eglise et l'Ouest par le gracieux square CARNOT. En 1848, le Gouverneur MAREY MONGE fit graver une pierre, qui était à gauche en entrant de l'église, l'inscription suivante : « Armée d'Algérie - Division d'Alger - Subdivision de MEDEAH - Cercle d'Aumale - MAREY MONGE, gouverneur général, CARBUCCIA colonel commandant supérieur, FETET, chef du génie, 12^e régiment d'Artillerie, 3^e Génie - Eglise Sainte JULIE d'AUMALE, Paul, évêque d'ALGER, LASSERE curé ».

Le premier curé fut l'abbé LASSERRE. Le chanoine REY Albert de 1908 à 1948, enterré à Aumale. Puis l'abbé PRIGENT venant de Bretagne.



La ville a été bâtie sur un interfluve juste assez élevé pour échapper aux crues des deux ruisseaux qui longent la cité, les Oueds ES SOUR et SOUAGHI. Elle est toute en longueur ; environ 1 200 mètres sur 200 à 400 m de largeur. Le cœur de la ville avec la mairie, la poste, les écoles et l'église, s'ordonne au tour de la place THIERS et d'un square carré. Et la prison n'est pas loin. Un chemin de ronde accessible aux piétons permettait aux bons marcheurs de faire le tour de la ville en moins d'une heure.



La mosquée



La Poste

Les MAIRES : (Source Madame BLANCHARD M. Paule*)

- de 01/1860 à 04/1864 : M. PERRENEAUD, commissaire civil ;
- de 04/1864 à 05/1870 : M. GAGE, commissaire civil, puis Maire à/c 06/1865 ;
- de 10/1870 à 09/1871 : M. GERMAIN, maire ;
- de 02/1872 à 03/1874 : M. FOURNIER, maire ;
- de 04/1874 à 03/1878 : M. ROCHE, maire ;
- de 08/1879 à 09/1879 : M. SAPOR Eloi, faisant fonction de maire ;
- de 11/1879 à 02/1881 : M. ROBERT Achille, maire ;
- de 02/1881 à 06/1881 : M. SAPOR Eloi, faisant fonction de maire ;
- de 06/1881 à 05/1892 : M. SAPOR Eloi, maire ; (*démis de ses fonctions pour faute grave*)
- de 06/1892 à 07/1892 : M. CHAILLAN Antonin, président ;
- de 08/1892 à 03/1899 : M. CHAILLAN Antonin, maire ;
- de ? au 03/1899 : M. GARDEL, faisant fonction de maire ;
- du 05/1899 à 03/1900 : M. TERRAYL Henri, maire ;

- de 1900 à 1902 : M. ARENE Ferdinand, maire ; -
- du 05/1902 à 10/1906 : M. GIOVANNONI Ange Marie, maire ;
- de 10/1906 à 12/1906 : M. VOLLHARDT, Président de la délégation spéciale ;
- de 01/1907 à 00/1919 : M. VOLLHARDT Philippe, Jean, maire ;
- de 1920 à 1939 : M. GARDEL Charles, maire ; *
- de 1939 à 1942 : M. AINIER Jérôme, maire ;*
- de 1942 à 1948 : M. le docteur LAVEINE, maire ; *
- de 1948 à 1954 : M. le docteur LEVY, maire ;*
- de 1954 à 1959 : M. BECH Eugène, maire ;*
- de 1959 à 1962 : M. AMAR, maire ;*

NDLR : * Ces informations sont issues d'un livre écrit par M. PARRES (Grand père de M. SPITERI qui était le patron des Ponts et Chaussées d'AUMALE) et obtenues grâce à l'action de Madame BLANCHARD Marie Paule que je remercie chaleureusement.



Vue des casernes d'AUMALE (Photo transmise par Mme BLANCHARD)

Ce qui contribue à donner à AUMALE une physionomie particulièrement caractéristique, c'est que c'est un des rares centres « réussi » dès la première heure et dans lequel les premiers éléments français qui ont défriché le sol, ont laissé des traces profondes et donné naissance à des familles de colons qui possèdent encore le sol à d'autres générations, et pour qui AUMALE était devenue une véritable patrie, avec toute la force qui les attache au sol, grâce au souvenirs des ancêtres, dont, ci-dessous, un extrait des mariages relevés sur le site ANOM :



Extrait des Mariages célébrés à AUMALE avant 1904 :

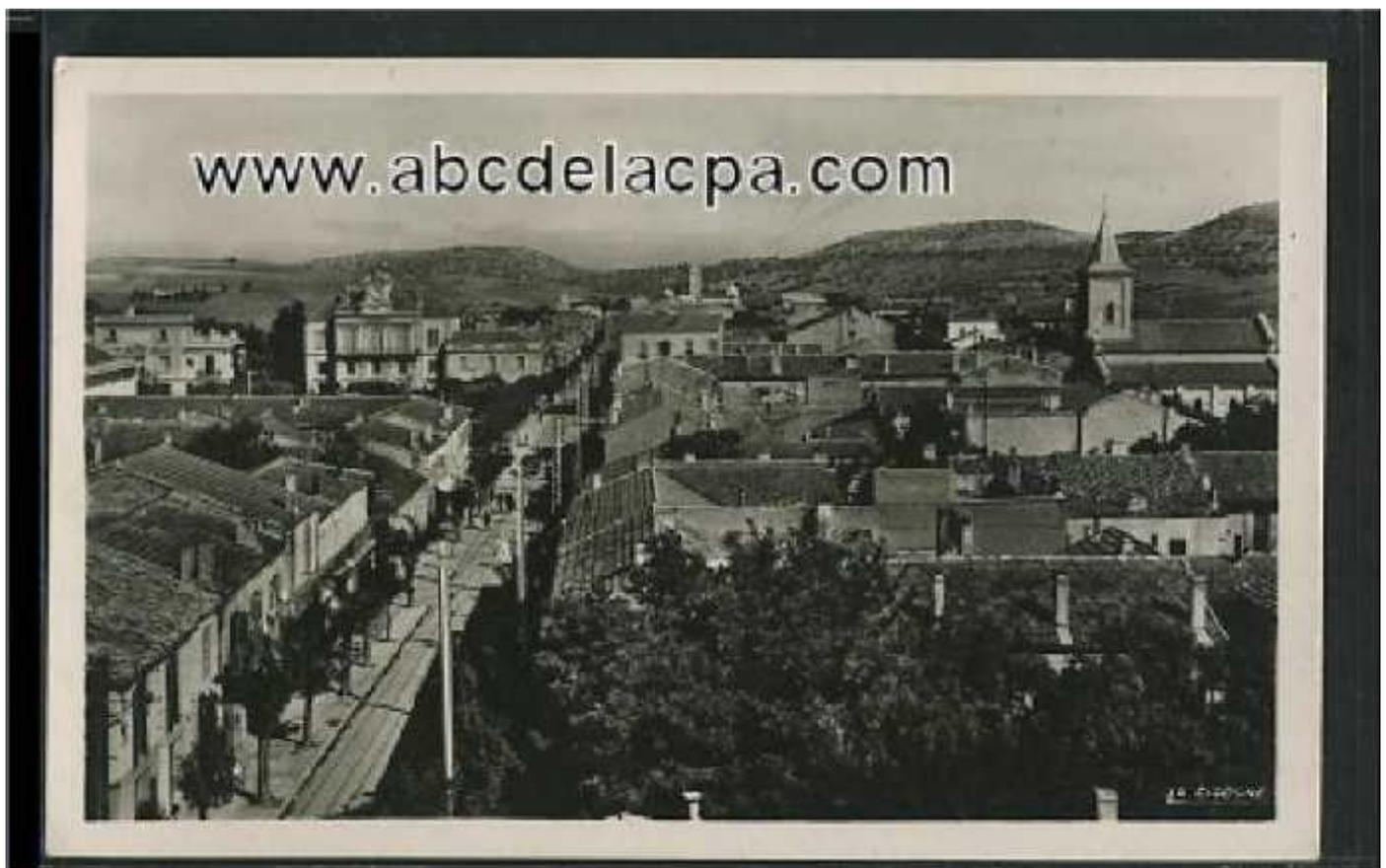
(1877) ABRAHMI Ichoua/NEDJAR Djohra -(1897) ABRAHMI Salomon/HADJADJ Zorha -(1862) ALAZET Poleon/EIGELDINGER - (1875) ALBERTINI Joseph/ROUZAUD Marguerite -(1856) AMARIE Ferdinand/BERGE Marie -(1892) ARLES François/TERRAYL Louise - (1886) ARENE Ferdinand/PICCINI Marie -(1887) ARNAUD Justin/CLOUARD Emilie -(1890) ARPHI Fraim/MERIEM BENT CHAOUJ -(1875) ARPHI Liaou/HADJADJ Drifa -(1882) ARPHI Zaoud/COHEN R'Zala -(1876) ARTIGOUHA Bernard /ARENE Elisabeth -(1870) AUBER Guillaume/FARMOSA Graziola -(1878) BANULS Carlos/MARTI Josépha -(1861) BARIFFI Jacques/ GIRARD Marie -(1855) BASCOU Antoine /DEGAUGUE Stéphanie -(1883) BEAUDOUX Mathias/SANCHIS Francisca - (1890) BELLE Raimond /MATIN Henriette -(1890) BEN DAHAN Phraim/ABOURBE Messaouda -(1858) BEN MERZOUG Mardochée/SOUIT Radjina -(1856) BERENGUER François /PONS Anna -(1866) BERGE Emmanuel/LEVEAU Amélie - (1855) BITOUN Jacob/ZENATI Zahra -(1876) BLANDIN Claude /BEAL Jeanne -(1871) BLANDIN Hubert/SAINXOU Marguerite -(1879) BOADA Joseph/SANCHIS Marie -(1871) BOFFA Ange /BOFFA Marie -(1887) BOINEAU Henri/VIDAL Marie -(1860) BOINEAU Joseph /ELGARD Marguerite -(1880) BOISSIER Louis /PELGNINO Marie -(1874) BORDIER Charles/BARDEY Emilie -(1855) BORJA Vicente/DURA Maria -(1859) BOSQ Dominique /NADAL Marguerite -(1869) BRASSAC Antoine /CAPDEVIELLE Marie - (1874) BRASSAC Jean /CAPDEVIELLE Marie -(1868) BOUCAYS Antoine/LEVEAU Adolphine -(1874) BRIERE Anatole /BERGE Madeleine -(1891) BRIVE Victor/AUBER Antoinette -(1890) BUCHET Georges /MALFANTI Louise -(1878) CANAL Benjamin /VIVES Manent -(1879) CANCEL J. François /FAURE Clémence -(1851) CAPDEVIELLE Jean /AROSTEGUY Catherine -(1864) CAVORRET Pierre/BLANC Etienne -(1866) CAZENAVE Paul /REBOUL Marie -(1877) CAZENAVE Raymond /CHAMPROMIS Claudine -(1868) CHAILLAN Auguste/RABEC Philommene -(1876) CHAPUIS Louis /GERMAIN Pauline -(1876) CHAROY Alcide /CHEVALIER Léonie -(1878) CHARTAGNAT Jean/MOREAU Célestine -(1890) CHASTANG Jean/CHAILLAN Elisa -(1863) CHAUSSE Laurent/ORFILA Marie -(1877) CHAUVE J. François /NADAL Augustine -(1880) CHAUVE Guillaume/YVARS Marie - (1856) CHENEVAL DIT PALLUD Mathieu/TROUILH Marguerite -(1860) CHEVASSU Jean/BERGE Marie -(1862) CHIAPPONE François/ELGARD Marie -(1885) CHIOLBI Christophe /SEVA Rosalie -(1864) CIBIER Etienne/SERRAT Vincenta -(1857) CLAUSSON Antoine /AUBERT Joséphine -(1872) CLAUSSON Benoit/BERGE Marie -(1883) CLAUSSON Victor/PINGEON Jeanne - (1867) CLEMENT Manuel/DEGAUGUE Stéphanie -(1860) CLOUARD Marin /BRASSAC Marie -(1883) COHEN Aron/BEN MAKLOUF Semaha -(1880) COHEN Khalfa /HADJADJ Sultana -(1860) COMETTA Etienne/MIDENET Marie -(1883) COMETTA Louis/GNIOL Cécile -(1875) CONTE Pierre /FIDRY Catherine -(1881) CRIE François/BERGE Louise -(1877) CUBEL Raymond /DURA Isabelle -(1860) CURET J. Baptiste /FOURNIER Pauline -(1860) DASNIERES DE VEIGY Adolphe /TERLIN Marguerite - (1851) DALHERMER Christian/BURGER Françoise -(1871) DARDAINE Charles/GILBAUD Marie -



La salle des fêtes

(1889) DECHORGNAT Jean/ALLARD Marie -(1862) DEDIEU Pierre/DUFAUR Marie -(1852) DELAHAYE J. Louis/SUBRA Célestine -(1858) DELPERO Eusèbe/SUBRA Anne -(1860) DELPY Jacques/REY Marie -(1881) DELRIEU Pierre/GRIMALT Marie -(1865) DERCOURT Ernest/BOADA Salvatore -(1865) DESFONGERES Jacques/REY Marie -(1889) DESGUERROIS Joseph/SAPOR Julie -(1883) DEVAUX Clément /CLOUARD Léonie -(1861) DIGOT Pierre/PARIS Pierrette -(1883) DOL Antoine/CHAMPROMIS Louise -(1887) DROZ Louis /BOUCAYS Julie -(1848) DUBOIS Jean/SAINXOU Marie -(1857) DUPRE Alexandre/ZEHNER Madelaine -(1850) DUPRE Elie/CHANUT Adèle -(1859) DURA Francisco/SANCHIS Francisca -(1857) DURA Pédro /SANTAMARIA Vicenta -(1855) DURAN Pierre/CHAVANET Joséphe -(1867) DURAND François/CRIE Joséphine -(1867) ELGARD Pierre /SAINT LUC Marie -(1870) ELGARD Pierre/SUPERVILLE Marie -(1873) FERNANDEZ Nemesio/PARRAS Marguerite -(1856) FIEVET Armand /SCHUMACHER Anne -(1869) FIEVET Pierre/PERETO Carmela -(1866) FINOT Emmanuel /GEORGET Marie -(1858) FONTAGNERES Jean/SELLIER Félicité -(1861) FONTAGNERES Jean/ELGARD Marie -(1865) FONTAINE Adolphe /ZEHNER Madeleine -(1884) FONTAINE Louis /MOREAU Antoinette -(1865) FONTAINE Adolphe /ZEHNER Madeleine -(1856) FONTAINE Pantaléon/OLIVIER Marie -(1890) FRANCOU Louis/BORDIER Clara (1856) FREY Antoine /DEVESA Antonia -(1892) FUSTER César/MARTINES Joséphine -(1877) GARCIA Manuel/PAYSANT Victorine -(1875) GARDEL Alexandre /ROLLOT Claudine -(1875) GAROVI Julius/BOFFA Ermina -(1875) GARRI Vincent/DURA Maria -(1869) GAYRAL Hypolite /NADAL Delphine -(1869) GENETS Pierre/ARENE Joséphine -(1865) GEORGET Louis/BRASSAC Jeanne -(1882) GERMAIN Louis /AVILLACH Rose -(1848) GILBAUD Jean/GAYRAL Marie -(1891) GIOVANNONI Antoine /CHENEVAL Mathilde -(1886) GIOVANNONI Ange /GILLES Marie -(1884) GIROUD François/SIMON Marie -(1877) GOUBEAU Auguste /ROCHE Henriette - (1869) GRANDIDIER Constant/HUREL Aimée -(1866) GRESSIEN Pierre /BERGE Marie - (1868) GREVET Philogone/RABEC

Caroline -(1864) GRIMALT Joseph/LLOPIS Rosa -(1860) GUERIN Pierre / DROZ M. Françoise -(1857) HABAS Jean Pierre /TROUILH Engrace -(1888) HABAS Laurent/BILLOUX Marie -(1890) HABERLIN Edouard/MEYER Berthe -(1884) HACHETTE Jacques/PELGNINO Rosa -(1877) HADJADJ Abraham /COHEN Lakri -(1877) HADJADJ Sissani /COHEN Zouina -(1886) HERAND Barthélémy /MELMOUX Eugénie -(1868) HITOS Jean /DURAND Catherine -(1848) HUREL Louis/GAYRAL Marie -(1863) JANDEL François/SCHWAB Jeanne -(1865) JOBERT Claude/ MIREVAIL Rose -(1883) JOSSERAND J. Baptiste /POUCHON Stéphanie -(1890) JULIEN Henri /ELGARD Victorine -(1884) KAUFFMANN Joseph /PARES Francisca -(1890) KLING Emile /VIVES Arsène -(1891) KRIEF Joseph/MOUCHI Sarra - (1855) LABOUREAU Jean/DROZ Marie -(1874) LAFAYE François/CRIE Joséphine -(1876) LAFONT Justin/TOSSEYN Louise -(1883) LAMI Alexandre/DELPY Madeleine - (1867) LAMIREL Nicolas /TROUILH Marguerite -(1875) LAMY Augustin/VIDAL Louise -(1873) LARUE Léon/MIARD Julie -(1892) LAULAGNET Charles /CROUZIER Louise -(1855) LAURENT Jean/BRIDEN Joséphine -(1887) LATROBE Georges/GARDEL Mathilde -(1887) LEBU Jean /CONTE Marie -(1881) LEDUC Jules/MALFANTI Joséphine -(1883) LEONARDON Jean/ROQUE Thérèse -(1886) LEOTARD DE RICARD Louis /DOMENGE Marie -(1875) LE VAILLAN Louis/PAYAN Marie -(1885) LEVASSEUR Charles/CHENEVAL Gracieuse - (1854) LEVASSEUR Louis/FROMENT Julie -(1850) LIBOUROUX François/LAURENT Petronille -(1878) LIOGIER Charles /GERMAIN Louise -(1864) LLOPIS Vincent /ROSARIO Conception -(1872) MALFANTI J. Baptiste /BARREAUX M. Louise - (1873) MARCHAND Gabriel /MIREVAIL Anne -(1876) MARIOLLE Victor/GILBAUD Marie -(1872) MARTIN François /MOREAU Hortense -(1854) MARTIN J. Louis /OUALID Camille -(1865) MARTINETTI Hiacinthe /PAYAN Marie -(1862) MAS François /PUYGUYON Marie -(1875) MASSON Pierre /FOURNIER Marie -(1850) MAYSONNAVE Pierre /AROSTEGUY Catherine -(1891) MELET Célestin /MORIN Henriette -(1892) MELET Clément /MORIN M. Louise -(1854) MELET François/GAYRAL Antoinette - (1857) MELET J. Baptiste/BENTAYON Françoise -(1864) MELET Paul/FERRIE Sophie -(1859) MENGELLE J. Marie /CONTE M. Rose -(1870) MEUNIER Jean/VERNEY Joséphine -(1869) MEUNIER Jean Antoine/CAPO Francisque -(1865) MEYER Jacques /FORMOSA Marie -(1881) MILLIET Alphonse/GEORGET Victorine - (1874) MILLIET Séraphin/MIARD Marie -(1874) MIDENET Joseph /IMBERT Louise - (1875) MIREVAIL Jean/GRIZOT Elisabeth -(1859) MOLINS François/NADAL Germaine -(1871) MONCELON J. Pierre/SILVE Adèle -(1863) MONIER Claude/ROLLOT Marie -(1890) MOREAU François /LIAUDIT Jeannette - (1857) MOURIER DE LALANDE Pierre/PONS Eulalie -(1866) MULET Jacinto /SERRAT Marie -(1874) MULLER Georges/ALLARD Marie -(1886) MUZAC Antoine /ROUZAUD Julie -(1847) NADAL J. Louis/SUBRA Catherine -(1874) NADAL Hucher /QUINTIN M. Louise -(1876) NADAL J. Louis/DROZ Victorine -(1883) NICOLE Valentin /PRUDHON Catherine -(1885) OLIVIER François /SISQUEILLE Henriette -(1856) OLIVIER J. Baptiste /VILEZ Antonia -(1883) PADOVANI Jean /POUCHON Raymonde -(1889) PAGEOT DES NOUTIERES Paul/BAGNOLS Thérèse -(1857) PAILLASSE Jean /ELGARD Madeleine -(1892) PARES Baptiste/DURA Marie -(1854) PARIS Charles/DORGANS Françoise -(1878) PAYSANT François /MAURICE Marie -(1880) PELISSIER Julien /LEROMAIN Marie -(1874) PICCINI Félix/BANULS Mathilde -(1861) PICHON Charles/BLANCHE Marie -(1863) PINGEON Joseph /BERGE Marie -(1881) PLANCARD Alphonse /SELLIER Marie -(1866) POIVIN Simon/SAINT MARTIN Catherine -(1879) POUGET Marcel /ALAZET Louise -(1872) PRIEUR Pierre /GALLAUD Marie -(1880) PUYGUYON Arthur/ARENE Elisabeth -(1858) PUYRAVEAUX Antoine/DURAND Catherine -(1864) RAVEU Honoré /DEVESA Joséphine -(1891) RAVENET Eugène/ELGARD Honorine -(1874) RAVINALE Eugène/ROLLOT M. Louise -(1865) RAYNAUD Jean/BANULS Adèle -(1887) REY Emile/BAILLE Laure -(1874) REY François/MELET Alexandrine -



(1868) REY Jean/LANGLLET Virginie -(1866) RICAUD J. Baptiste/PUYGUYON Marie -(1865) RICHON Pierre/DURAND Catherine -
 (1876) ROBERT Achille /PONS Maria -(1873) ROCHER Joseph/SAINXOU Marguerite -(1886) RODIERE Léopold/FARMOSA
 Graziola -(1875) RODRIGUEZ Joachin/BORJA Francisca -(1876) RODRIGUEZ Joseph /BAGNOLS M. Rose -(1876) ROLLOT Jean
 /VIVES Arsène -(1874) ROLLOT J. Marie /CHAMPROMIS Louise -(1865) ROMAND Louis/EIGELDINGER Catherine -(1880)
 ROQUE Pierre /MORICE Marie -(1890) ROUDIL Henri/GREVET Marie -(1890) RUETSCH Eugène/VALMAR Julie-(1878) SAINT
 BLANCAT Louis/POUCHON Laurence -(1850) SAINT LUC Germain/GOUALL Françoise -(1850) SAINT LUC J. Marie /SUBRA
 Catherine - (1862) SALVIGNOL Louis /NADAL Catherine -(1851) SANCHES Antonio/MULET Maria -(1879) SANCHIS Joseph
 /ANDRIEUX Joséphine -(1892) SAPOR René /RUETSCH Jeanne -(1890) SARTORIO Antoine /BOUCAYS Lucie -(1861) SARTORIO
 Joseph /BOFFA Marianne -(1869) SAVES Barthélémy/SAURAT Henriette -(1873) SEBELIN Jean/BERENGUER Magdaléna -
 (1865) SELLIER Charles /PERETO Carmela -(1861) SELLIER Joseph /ALLEMAND Pauline -(1871) SELLIER Joseph/FONTAINE
 Marie -(1886) SENSFELDER Jean /SILVE Marie -(1872) SENTENACQ DIT CAZOT J. Louis /SANCHIS Salvadora -(1866) SEVA
 Francisco /SANTAMARIA Vicenta -(1889) SEVA François/HERNANDEZ Marie -(1854) SEVIN Clément/GROS PERRIN Clairette -
 (1872) SILVE J. Baptiste/SILVE Marie -(1864) SIMON Jacob/GUALL Françoise -(1874) SIMON Pierre/SUBRA Catherine -(1857)
 SOLARI Jérôme/BARREAUX M. Louise -(1858) SUJET Edouard /CHAUZY Anne -(1857) SURBIN Jean/GAYRAL Antoinette -
 (1854) TACHON Emile/DIGNAC Sabine -(1855) TERISSE Jean/RAMOS Francisca -(1880) TERRAYL François/BOURDALE Ursule
 -(1877) TERRIER Octave/STEFFENNE Adeline -(1875) TOMAS Grégorio/PAYSANT Victorine -(1879) TORRES Georges
 /PELISSIER Anne -(1872) TEULE DIT LASBACHOTTES Jean /SENTENACQ Marie --(1872) TEULE DIT LASBACHOTTES
 /COMMINGE Marie -(1874) THIBAUT Gabriel/CHARBONNIER Madeleine -(1890) TROUILH Théodore/HABAT Engrace -
 (1871) TUFFIER Hilarion /GROSDÉMANGE M. Rose -(1882) TUFFIER Louis/SAPOR Marie -(1868) VANWETTER Ernest
 /MOREAU Albertine -(1863) VEILLON Pierre/SAUCEDE Thérésine -(1872) VELLA Joseph /BAGNOLS Philomène -(1885) VELLA
 Joseph/SPITERI Philippine -(1867) VERA Michel /BANULS Thérèse -(1890) VERGNOL Jean/DURA Jeanne -(1872) VIDAL Jean
 /RICART Bonaventure -(1862) VINCENTELLI Donat/ARENE Joséphine -(1885) VINCIGUERRA Joseph/BOFFA Virginie -(1856)
 VOIRON Blaise/DEVAUX Marguerite -(1854) YVARS César/FUSTER ? -(1871) ZIMMER Léon /GERMAIN Caroline -



DEMOGRAPHIE

Année 1954 = 8 461 habitants dont 1 129 européens.



DEPARTEMENT

Le département d'AUMALE fut un département français d'Algérie entre 1958 et 1959.

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville d'AUMALE, fut une sous-préfecture du département de MEDEA, et ce jusqu'au 17 mars 1958.



Le département d'AUMALE fut donc créé à cette date, et possédait trois sous-préfectures : BOU-SAÂDA, TABLAT et OULED DJELLAL, ce dernier arrondissement distrait du département de BATNA.

Ce département n'a eu qu'une brève existence et fut supprimé par le décret du 7 novembre 1959.

Les arrondissements d'AUMALE, TABLAT et BOU SAÂDA furent rendus au département de MEDEA et l'arrondissement des OULED DJELLAL à celui de BATNA.

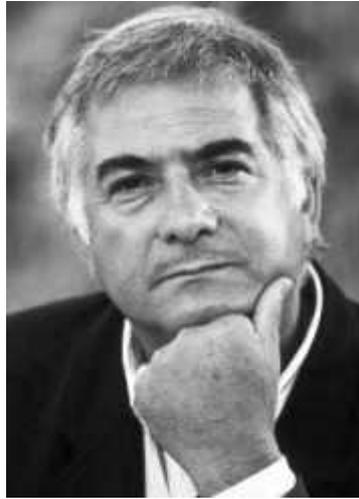


Suzanne NAAS | 23/02/2016 : « *Cette photo de l'école Victor Hugo, c'est beaucoup d'émotion car ma mère y a été institutrice (du temps de monsieur Robert) et nous y avons habité* ».

L'Arrondissement d'AUMALE comprenait 14 centres : ABOUTVILLE – AÏN BESSEM – **AUMALE** – BENI SLIMANE – BERTVILLE – CAMP DES FRÊNES – DIRAH – HOCHÉ – LA BARAQUE – MAGINOT – MASQUERAY – SIDI AÏSSA – LES TREMBLES – SAS d'AIN EL HADJEL –

CELEBRITE

L'acteur Jean-Claude BRIALY est né à AUMALE.



1933/

2007

MONUMENT AUX MORTS

Le relevé n° 54 338 de la commune d'AUMALE mentionne 311 noms de soldats « Morts pour la France » au titre de la guerre 1914/1918, à savoir :



ABDALLAH Ben Mohamed (1914) -**ABDALLAH** Ben Mohamed Ben Lannoughi (1918) -**ABDALLAH** Abdallah (1914) – **AICHE** Saïd (1919) – **AICHE** Saïd Ben Laoufi (1919) -**AISSA** Ben Youcef (1918) - **AISSAOUI** Mohammed (1915) -**AÏSSAT** Menouar (1918) -**ALILAT** Hadj (1917) – **AMEUR** Belamira (1916) -**AMIAR** Ali (1914) -**AMIAR** Memad (1914) -**AMIR** Belamouri (1915) -**AMMAR** Ben Ali (1914) -**AMMOUR** Mohammed (1915) -**AOULI** Amar (1918) -**AROUS** Lakhdar (1916) -**ARPHI** Aaron (1919) – **ATENCIA** Michel (1915) -**ATTAL** Amar (1919) –

AZZAZ Mohamed (1915) – BAGHDALI Kouider (1915) - BAGHDALI Miloud (1918) –BAHRIA Amar (1915) –BAKDACHE Lazari (1917) - BAKDACHE Mohammed (1916) –BECHIRI Belkacem (1914) –BEKKAR Ahmed (1914) - BEKKAR Rabah (1914) –BELAL Benarous (1915) – BELBACHIR Ben Ahmed (1918) –BELGACEM Mahiddine (1914) –BELHAMDI Saïd (1914) BELHOULI Djenidi (1917 - BELKACEM Messaoud (1918) - BELKHIRI Ali (1915) - BELKHIRI Ammar(1914) -BELKHIRI Kaddour (1914) –BELLAGH Amar (1915) –BENABDALLAH Latrèche (1915) – BERNOU Rabah (1915) -BERREFANE Mohamed (1917) -BESSEDIK Belkacem (1918) –BETINE Mimoune (1914) –BORDIER Jacques (1916) – BOUALEM Mohammed (1914) –BOUALI Mohammed (1915) –BOUDAOUZ Brahim (1915) –BOUDINANE Mohamed (1914) –BOUDISSA Aïssa (1917) –BOUDJEMA Ahmed (1918) –BOUKAFFAR Mohamed (1917) –BOUKELLA Ben Messaad (1916) -BOUKHALFA Mohammed (1915) – BOUKHATEM Benamar (1918) -BOUKHECHEBA Ammar (1916) -BOUKHERROUBA Mohamed (1919) -BOULAFRAD Abdelkader (1915) - BOULAFRAD Baghdad (1914) –BOULARAS Brahim (1917) – BOULARAS Hanane (1915) –BOURABA Derradj (1914) –BOURHALA Ben Sebba (1916) –BOUSLIMANE Ahmed (1917) –BOUSSOUAR Mohammed (1914) –BOUTELDJA Ammar (1915) –BOUTELDJI Tayeb (1917) –BOUTRA Salem (1914) –BOUTRIK Bagdad (1915) - BOUTRIKA Ammar (1914) - BOUTRIKA Moussa (1915) –BOUZAYA Ammar (1917) –BOUZIANI Belgacem (1914) –BOUZIANI Mohamed (1918) –BRAHIMI Ammar (1915) - BRAHIMI Mohammed (1915) –BRAHIMI Saïd (1918) –BRAHITI Ben Brahim (1916) –BRASSAC Jules (1918) –CANOUCHE Saïd (1915) –CHAÂB Mezloni (1915) – CHAILLON Ernest (1914) –CHAYA Ali (1916) – CHEBAB Miloud (1916) –CHELABI Dahmane (1914) –CHELALI Allah (1915) –CHELALOU Saci (1918) –CHELBI Mohammed (1916) –CHENNOUFI Saïd (1915) –CHERABI Mammoud (1915) –CHERIER Ammar (1914) –CHERIF Saad (1914) –CHERIFI Ali (1917) –CHERIFI Kaddour (1918) – CHETOUI Rabah (1918) –COHEN Israël (1918) –CRABBE Jean (1914) – CRISTOFINI Dominique (1915) –DAHMANE Ben Chelabi (1914) DAHMANE Saïd (1917) –DAÏRI Saïd (1916) –DAOUD Ben Yahia (1915) –DELAHAYS Marceau (1916) –DERBANE Aïssa (1914) – DEROULEDE François (1915) –DERRADI Mohamed (1914) –DJEDI Mohamed (1915) –DJELLAL Mohamed (1916) - DJELLAL Mohammed (1917) –DJEMMAH Ahmed (1915) – DJEMMAH Brahim (1917) –DJEMMAL Benhissam (1914) –DJIDEL Zeroug (1914) –DJILALI Ali (1918) –DJOUABI Kouider (1916) – DOUKANI Ramdane (1919) –DOULACHE Tahar (1916) –DOUMI Ali (1918) –DUMUIS Maurice (1914) –ETIENNE Jean (1915) –FACI Aïssa (1918) –FAIM Léon (1918) –FEKIR Saïd (1915) –FEKKAM Ahmed (1914) –FERAHOUI Ali (1914) –FERGANI Saâd (1918) –FERRAH Salem (1914) – FODIL Slimane (1918) –GABES Mohamed (1916) –GACEB Aïssa (1916) –GANA Saïd (1917) –GATINAUD Jean (1915) –GAY Théodule (1914) – GHAZI Fodil (1915) –GOURAD Maamar (1918) –GUEFFAF Rabah (1918) –GUELLATI Saïd (1915) –GUENDOUZI Cherif (1916) –GUERBAS Belgacem (1914) – GUERNANE Djelloul (1918) -GUERROUDJI Dahmane (1914) –GUESTINI Abdelmedjab (1917) –GUIBERT Albert (1915) – HACIANE Messaoud (1918) –HACIANNE Ahmed (1918) –HADDADI Kechami (1918) –HADDADI Tahar (1916) –HADJAL Saïd (1917) –HALALI Mohamed (1916) –HALFAOUI Mohamed (1916) –HALILOU Rabah (1918) –HAMEL Lazazi (1918) –HAMMADI Messaoud (1917) –HAMMADI Saïd (1914) –HAMMIDI Lakhdar (1918) –HENDI Tayeb (1916) –HERAND Louis (1918) –HOLZL Henri (1915) –HOUCHE Lakdar (1916) – IKHLEF Belgacem (1914) –KADDOUR Ould Kouider (1918) –KAHLAL Messaoud (1917) –KAHOUL Messaoud (1915) –KAMEL Tayeb (1915) – KAUFINGEN Marius (1918) – KEHAL Ali (1915) – KEMMAR Salah (1918) – KERBECH L Aïd Ben Rabah (1916) –KERCHACHE Mohammed (1914) –KERSANI Lakhdar (1917) – KHALDOUN Slimane (1916) –KHALFI Miloud (1915) –KHALFOUN Salem (1916) –KHEBIZAT Ali (1915) –KHEDIDJI Ammar (1918) –KHELIFI Brahim (1918) –KHIDER Rabah (1915) –KHOUDIR Kouider (1918) –KICHE Aïssa (1916) –KOUINI Amar (1915) –KRESSA Emile (1915) – KROUN Salah (1918) –LABRI Allal (1918) –LAGRA Ali (1915) –LAGRA Drissi (1916) –LAGRA Saïd (1914) –LAHIRECH Ali (1917) – LAÏCHE Ladjvio (1915) – LAÏDANI Mahieddine (1914) –LAÏDAOUI Ahmed (1919) –LAÏNAOUI Messaoud (1914) –LAMOURI Ammar (1918) – LAMRAOUI Salem (1917) –LARIBI Mohamed (1916) –LAZEREH Ahmed (1916) – LEDUC Charles (1917) –LOUCIF Kouider (1915) –MAHDI Mahdi (1918) – MAKHLOUF Hamida (1916) –MAKHLOUF Kacem (1916) MAKHLOUF Tahar (1916) –MANI Benali (1916) –MANSEUR Aïssa (1916) –MANSOURI Lakdar (1918) –MANSOURI Mohamed (1919) - MANSOURI Mohamed Ben Ahmed (1914) –MAROUF Kouider (1918) – MAUSOURI Tayeb (1919) –MAYOUF Lazazi (1916) –MEBARKI Salah (1918) –MECHTARI Yahia (1919) –MEDDAH Amara (1916) –MEGAGUE Moktar (1916) –MEKID Mohammed (1914) –MELET Henri (1915) –MESSADI Latrèche (1918) –MESSAOUDI Amar (1916) -MESSAOUDI Drissi (1917) –METAALI Kouider (1915) –MEZGHICHE Dahmane (1916) –MIGUERES Judas (1915) –MILOUDI Ahmed (1918) - MILOUDI Lakhdar(1914) –MOALEB Saïd (1919) –MOHAMEDI Bakir (1918) –MORALI Samuel (1915) –MORSI Bouteldja (1915) –MOSTEFAÏ Messaoud (1918) – MOSTEFAOUI Abdelkader (1918) –MOUSSAOUI Abdellah (1918) –NEHAR Madani (1915) –NOUAH Mohamed (1918) –NOUICHI Mohamed (1916) –OKIRIM Ammar (1915) –OMARA Ben Kaida (1916) –OTMANI Ali (1915) –OUADAH Larbi (1918) –PELGNINO Marcel (1914) –PORTE Emmanuel (1915) –PROUST Léopold (1918) –RABAHI Ahmed (1916) - RABAHI Kaddour (1917) -RABAHI Mébarek (1917) –RAHMANI Haouas (1916) –RAHMOUNI Amar (1914) –RAHMOUNI Mohamed (1915) –RIDA Messaoud (1915) –SAAD Benabdallah (1915) –SAADOUN Lakhdar (1915) –SADADOU Maache (1918) –SADAOUI Ahmed (1914) - SADAOUI Saad (1916) -SADAOUI Saïd (1914) –SADDOU Rabah (1915) –SAÏB Hadj Ben Saïb (1915) –SAÏB Mohamed (1916) –SAÏDANI Maamar (1918) –SAÏDANI Saïd (1915) –SAÏDI Kouider (1915) –SAÏDI Rabah (1914) – SAÏDI Saïd (1916) –SAÏDI RABAH Ben Derradj (1917) –SALHI Hadj Ben Mammar (1917) –SAYAH Djelloul (1914) –SAYAH Yahia (1919) – SAYOUDI Kouider (1915) –SEBTI Ben Rabah (1915) –SEDDAR Mohammed (1917) –SEDDIKI Messaoud (1914) –SEFFAH Ahmed (1916) –SËÏD Moussa (1914) –SERIR Mebarek (1915) –SILVE Julien (1914) –SLIMANI Saïd (1918) –SMATI Belkacem (1916) –SMATI Bouralka (1916) – SOUIDI Amar (1918) –TABLI Ahmed (1914) –TADJINE Mostefa (1916) –TAÏB Touati (1914) –TAÏBI Belkacem (1916) –TAÏEB Ben Abdelkader (1916) –TELHAOUI Mohamed (1918) –TERAI Mohammed (1915) –TESTU Auguste (1918) –TOUAMI Brahim (1918) –TOUATI Ahmed (1919) – TOUATI Maddi (1916) - TOUATI Mammar (1914) –TOUAZI Kouider (1914) –TOUM Boualem (1918) –TOUM Dahmane (1914) –TOUM Mohammed (1916) –TOUMI Abdallah (1917) –TOUMIAT Sadsaoud (1914) –TOUZI Mohammed (1915) –YADJEL Mohamed (1918) –YAHIA Bouras (1916) -YAHIAOUI Ahmed (1918) –YTOUNI Moukhtar (1917) –ZÂÏDAT M'hamed (1918) –ZEDDAM Belkacem (1917) –ZEGUIER Saïd (1915) –ZEGUIER Tayeb (1915) –ZEHOUI Ali (1914) –ZEKRAOUI Rabah (1918) –ZIANE Bensaïd (1914) –ZIER Ali (1914) – ZINET Ahmed (1914) – ZIOUCH Aïssa (1916) – ZITOUNI Ahmed (1918) - ■ ■

Et aussi : SMATI Ferhat (63 ans), enlevé et disparu le 1^{er} juillet 1962 à AUMAË. ■ ■

De nos jours = Près de 60 000 habitants



La caserne est en ruine...

SOUR EL GHOZLANE : la ville qui a perdu ses charmes

SOUR EL GHOZLANE est plus qu'une ville. C'est tout un pan de notre mémoire et un héritage de notre identité. C'est en effet à SOUR EL GHOZLANE (ex-AUMALE) qu'eut lieu une grande bataille en l'an 17. Contemporain de Ptolomée, Tacfarinas dirigea la révolte des Numides contre l'impérialisme romain ; sous le règne de Tibère. Dès l'année 17 de notre ère, il livra une guerre sans merci aux armées romaines. Cette lutte indépendantiste dura huit années. Le guerrier Mazipa, combattit à ses côtés. Malgré les demi-défaites de Tacfarinas ; la guerre sanglante entre les Numides et Rome ne prit fin qu'en l'année 24, dans la bataille que lui livra le pré-consul Donabela en Auzia. (SOUR EL GHOZLANE), où Tacfarinas trouva la mort au champ d'honneur comme le voulait la tradition numide.

SOUR EL GHOZLANE servit, sous la période française, de poste militaire à partir de 1845 et reçut le nom d'AUMALE, en l'honneur du duc d'Aumale, fils de Louis-Philippe. La légende veut qu'un célèbre chasseur de la ville parte très loin pour chasser des gazelles et les ramener ensuite à la ville pour les élever à l'intérieur du mur romain qui entourait toute la cité. C'est ce qui explique le nom qu'on attribua plus tard à la ville : SOUR EL GHOZLANE (le mur des gazelles).

Aujourd'hui, force est de constater que la délinquance, la drogue, la dilapidation du patrimoine, assombrissent de plus en plus SOUR EL GHOZLANE qui ne s'accroche en dernier lieu qu'à ce qui lui reste : l'histoire.

« La ville est en proie à de nombreux fléaux sociaux. C'est essentiellement la conséquence du chômage qui frappe sévèrement les jeunes de la ville », nous explique Saleh, 45 ans, un habitant de la ville qui a tenu à nous faire visiter la ville rue par rue en nous exposant les principaux problèmes qui harassent au quotidien les citoyens de SOUR EL GHOZLANE. Il faut dire que d'une voix unanime, ils dénoncent tous le chômage qui suscite à leurs yeux tous les autres fléaux sociaux. « Ici, il n'y a que la cimenterie et l'usine ENAD des détergents. A part ces deux entreprises, il n'y a aucun investisseur dans la région. Il est normal donc qu'il y ait autant de chômeurs dans notre ville », affirme Saleh. Salim, lui, s'insurge surtout contre le plus grand danger qui menace l'avenir des jeunes de SOUR EL GHOZLANE : la drogue. En effet, les stupéfiants font beaucoup de ravages et les dealers sont légion dans la ville. « C'est un véritable réseau de mafia qui a envahi récemment notre ville. Dans les cités, vous les verrez opérer en petit groupe pour vendre leur zetla. À partir de 50 DA, vous pouvez vous procurer un joint. Tout le monde en a pour son argent ici. Et ce n'est pas la marchandise qui manque », nous déclare Smaël, 17 ans, qui réside à la cité du 5 juillet. « À SOUR EL GHOZLANE, les jeunes souffrent du vide dans leur vie. Il n'y a pas assez de maisons de jeunes, pas assez d'infrastructures sportives et très peu d'activités culturelles. Les horizons sont bouchés dans cette ville, alors comment voulez-vous dans un pareil contexte que des adolescents dégoûtés ne s'adonnent pas à la drogue ! », s'écrie un père de famille plus que jamais inquiet pour ses enfants...

Extrait issu du journal *Le Mague* : <http://www.lemague.net/dyn/spip.php?article3492>

SYNTHESE réalisée grâce aux sites ci-dessous :

<http://encyclopedie-afn.org/Aumale - Ville>

<http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/caomec2/recherche.php?territoire=ALGERIE>

http://alger-roi.fr/Alger/aumale/textes/aumale_francis.htm

<http://airdefrance.chez-alice.fr/aumale/aumalehisto/aumaleadm1.htm>

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k147334j>

<https://www.judaicalgeria.com/pages/photos-d-hier/villes-et-paysages-d-algerie.html><http://www.cerclealgerianiste.fr/index.php/archives/encyclopedie-algerianiste/territoire/villes-et-villages-d-algerie/algerois/83-aumale-une-cite-a-enigmes>



BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO